

Le traitement des désirs intempestifs de communion par sainte Thérèse d'Avila. Les circonstances étaient différentes mais le résultat est le même. Deux mois de privation de communion pour les saintes filles.

Sainte Thérèse d'Avila, Fondations, ch. 6

CHAPITRE VI

Du danger qu'il peut y avoir pour les spirituels à ignorer quand il faut résister à l'esprit. — Du désir de la communion et des illusions qui peuvent le susciter. — Questions importantes pour celles qui gouvernent ces maisons.

1 Je me suis beaucoup attachée à rechercher d'où provient le grand anéantissement de certaines personnes que le Seigneur choie dans l'oraison, et qui se disposent à recevoir ses faveurs. Il ne s'agit pas de la suspension de l'âme et du ravissement en Dieu dont j'ai déjà beaucoup parlé dans d'autres écrits ; il vaut mieux d'ailleurs n'en rien dire, car quoi que nous fassions, nous ne pouvons pas résister à la véritable extase. Il faut noter qu'en ce cas la force qui nous ôte la maîtrise de nous-même ne se manifeste que brièvement. Mais il est fréquent de commencer une oraison de quiétude dans une sorte de sommeil spirituel qui engourdit l'âme ; faute alors de savoir comment procéder, nous pouvons perdre beaucoup de temps, user nos forces par notre propre faute, et avec peu de fruit.

2 Je voudrais me faire comprendre, c'est difficile, et je ne sais si je m'en tirerai ; mais les âmes qui ont été ainsi abusées me comprendront, si elles veulent me croire. J'en ai connu, de haute vertu, qui passaient sept ou huit heures dans un état qu'elles croyaient être de ravissement ; le moindre exercice vertueux s'emparait d'elles d'une façon telle qu'elles s'abandonnaient, persuadées qu'on ne doit pas résister au Seigneur ; de quoi peu à peu les tuer ou les rendre idiotes, si elles n'y remédient pas. Il m'apparaît dans ce cas que lorsque le Seigneur commence à choyer une âme, notre nature, amie du plaisir, se complaît en ces délices, elle ne voudrait même pas bouger, et ne les perdre sous aucun prétexte. En vérité, elles sont plus savoureuses que celles du monde, mais il est des êtres de complexion faible, ou de faible intelligence (plus exactement, d'imagination), qui ont tendance aux idées fixes (tels ces gens qui, lorsqu'ils pensent à une chose, même profane, s'y absorbent, regardent un objet sans le voir, et oublient ce qu'ils allaient dire) ; il en est de même ici des natures ou complexions faibles. Quant aux mélancoliques, hélas ! elles accueillent ainsi mille savoureux mensonges.

3 De cette humeur je parlerai plus avant ; mais qu'il y ait mélancolie ou non, ce que je viens de dire se manifeste tout aussi bien chez des personnes usées dans la pénitence : elles cèdent à l'amour lorsqu'il séduit les sens. Il m'est avis qu'elles aimeraient d'autant mieux qu'elles ne se laisseraient pas abêtir, car, à ce point de l'oraison, elles peuvent très bien résister. Dans l'extrême faiblesse une défaillance nous laisse sans mouvement et sans voix ; il en est de même dans l'état dont je parle si on n'y résiste pas : car si le naturel est faible, la force de l'esprit l'empoigne et le maintient.

4 On peut demander en quoi cet état diffère du ravissement, les apparences sont les mêmes, mais la réalité est tout autre. Le ravissement, ou union de toutes les puissances de l'âme avec Dieu, est, comme je le dis, de courte durée, ses bienfaits sont immenses, il laisse l'âme baignée de lumière intérieure, l'entendement n'agit en rien, c'est le Seigneur qui agit sur la

volonté. Il en est bien différemment dans l'autre cas ; le corps est prisonnier, mais la volonté, l'entendement, la mémoire, restent libres ; ces facultés opèrent dans une sorte d'égarement ; si par hasard une idée les occupe, elles y adhèrent de toutes leurs forces.

5 J'estime que l'âme n'a rien à gagner à ces défaillances du corps, — car cela n'est pas autre chose, sauf une bonne origine ; le temps passé à ces obsessions peut s'employer plus utilement ; un seul acte, l'éveil fréquent de la volonté à l'amour de Dieu, nous acquiert plus de mérite que ces temps d'arrêt. Je conseille donc aux prieures de proscrire ces longues pâmoisons, — ce n'est, à mon avis pas autre chose, — dont le seul résultat est de paralyser les facultés et les sens ; l'âme, à laquelle ils n'obéissent plus, est ainsi privée des biens spirituels qu'un peu de prudence pourrait lui acquérir. Lorsque la prieure comprend qu'il s'agit de faiblesse, elle doit interdire jeûnes et disciplines qui ne sont pas d'obligation ; il peut même advenir qu'elle puisse, en toute conscience, les prohiber tous. Et qu'elle lui attribue des fonctions pour la distraire.

6 Même lorsque les transports ne vont pas jusqu'à l'engourdissement, ces mesures sont nécessaires à l'égard de celles dont l'imagination s'exalte, même sur des thèmes de très haute oraison ; car il leur advient souvent de ne pas garder la maîtrise d'elles-mêmes. Celles, en particulier, qui ont reçu du Seigneur une faveur extraordinaire, ou une vision, restent persuadées qu'elles revoient ce qu'en réalité elles n'ont vu qu'une fois. Dans ces cas d'obsession prolongée, il faut changer l'objet de la considération ; c'est sans inconvénient, puisqu'en tout cas il s'agira de Dieu. Il se réjouit souvent de ce que nous considérons ses créatures et la puissance qui les a créées autant que si nous pensions au Créateur lui-même.

7 Ô lamentable misère humaine, péché qui nous contraint à peser et mesurer même ce qu'il y a de bon, sous peine de ruiner notre santé, et de ne pouvoir jouir de ce bien même ! C'est servir le Seigneur que d'imposer aux personnes dont la tête et l'imagination s'égarent aisément de se bien comprendre elles-mêmes. Celle qui constatera que son imagination s'est arrêtée sur l'un des mystères de la Passion, sur la gloire du Ciel, ou sur quelque autre sujet analogue sans qu'il lui soit loisible pendant plusieurs jours de penser à autre chose parce qu'entièrement absorbée dans ces considérations, devra s'en détourner à tout prix ; sinon, au bout de peu de temps le dommage qui en résulterait prouverait que cela provient de ce que j'ai signalé : défaillance du corps, ou, ce qui est pire, de l'imagination. Un fou qui s'empare d'une idée n'est pas maître de s'en distraire, nulle raison ne peut l'y obliger, car il n'est pas maître de sa raison ; il peut en être de même dans le cas qui nous occupe, bien que cette folie-ci soit savoureuse. Oh le mal qu'elles peuvent se faire si elles sont mélancoliques ! Je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de bon en cela, puisque l'âme est capable de jouir de Dieu lui-même. Dieu étant infini, n'est-ce pas faiblesse et folie que d'enchaîner l'âme à une seule de ses perfections ou de ses mystères alors qu'il y a si largement de quoi nous occuper ? Plus on considère d'aspects en lui, plus on découvre ses grandeurs.

8 Je ne dis pas qu'il faille changer souvent l'objet de la méditation au cours d'une heure ou même d'une journée : ce serait n'en goûter aucun. Sur un sujet aussi délicat, je ne voudrais pas qu'on puisse m'attribuer une pensée qui ne m'effleure pas, ou qu'on prenne une chose pour une autre. Il est primordial que ce chapitre soit bien compris, même si je suis pesante, il ne m'en coûte pas. L'ennui de beaucoup le relire ne doit pas coûter davantage à celles qui n'auraient pas compris à la première lecture, en particulier aux prieures et maîtresses de novices chargées de guider leurs sœurs dans l'oraison. Si elles ne sont pas très prudentes au début, elles verront par elles-mêmes combien il leur faudra de temps pour remédier à ces

faiblesses.

9 Si j'exposais tous les cas que j'ai connus, on verrait combien j'ai raison d'insister sur ce mal. Je n'en donnerai qu'un exemple, par lui on jugera des autres. **Il est dans l'un de nos monastères une religieuse et une sœur converse, toutes deux très avancées dans les voies de l'oraison ; leurs vertus, leur humilité, leurs mortifications leur ont valu d'être choyées par Notre Seigneur, qui se manifeste à elles dans sa grandeur ; elles sont, notamment, si détachées du monde, si uniquement occupées à aimer Dieu, que notre vigilance n'a pu les surprendre autrement qu'en état de correspondre aux faveurs que leur prodigue Notre Seigneur. J'insiste sur leurs vertus pour effrayer d'autant celles qui ne les égalent pas. Ces religieuses commencèrent par désirer le Seigneur avec une impétuosité qu'elles ne pouvaient surmonter : la communion seule les apaisait, elles s'efforcèrent donc d'obtenir de leurs confesseurs de communier souvent, et leur angoisse s'exalta à tel point qu'on les eût crues mourantes lorsqu'elles ne communiaient pas tous les jours. Les confesseurs, témoins du grand désir de ces âmes, pensèrent que ce remède convenait à leur mal ; l'un d'eux était pourtant d'une bonne spiritualité.**

10 Ce ne fut pas tout ; tel était le désir de l'une d'elles qu'elle imaginait ne pas pouvoir survivre si elle ne communiait pas de bon matin ; notez qu'elles étaient incapables de feinte, et qu'elles n'auraient menti pour rien au monde. Je ne me trouvais pas alors dans ce monastère ; la prieure m'écrivit ce qui se passait, et son impuissance à soumettre ces religieuses d'autant plus que des personnes qualifiées se disaient dépassées et ne voyaient d'autre remède que celui-là. Le Seigneur m'accorde de comprendre l'affaire ; je me tus néanmoins jusqu'à mon arrivée, de crainte de me tromper ; il était raisonnable de ne pas contredire ceux qui approuvaient, jusqu'à ce que je puisse leur donner mes raisons.

11 L'un des confesseurs était si humble qu'il me fit crédit aussitôt que j'allai là-bas et que je lui parlai. L'autre était loin d'atteindre à la spiritualité du précédent, et il n'y avait pas moyen de le convaincre. Je ne m'en souciais guère, car je lui étais moins obligée. Je parlai aux deux religieuses m'efforçant de leur faire comprendre, avec force explications, que leur peur de mourir si on les privait de ce remède n'était qu'imagination. Elles y croyaient si bien que rien ne les persuada, rien ne les aurait persuadées si je m'en étais tenue aux raisons. Voyant que c'était inutile, je leur dis que je désirais moi aussi communier, mais j'y renoncerais pour qu'elles comprennent qu'elles ne devaient le faire qu'en même temps que la communauté ; il vaudrait mieux que nous en mourions toutes les trois plutôt que de laisser s'implanter une telle habitude dans nos maisons, où nombreuses sont celles qui aiment Dieu autant qu'elles, et voudraient les imiter.

12 L'habitude avait déjà causé en elles de tels dégâts, avec l'intrusion du démon, que lorsqu'on les priva de communier on eût vraiment pu croire qu'elles se mouraient. Je persévérerai dans la rigueur, car il était d'autant plus flagrant qu'elles étaient victimes d'une tentation, qu'elles n'obéissaient pas et prétendaient n'en pouvoir plus. Ce jour-là fut très pénible, le lendemain le fut un peu moins ; chaque jour apporta une détente, et elles supportèrent enfin de me voir communier sans elles : on m'avait ordonné de le faire, bien que, voyant leur faiblesse, j'eusse préféré m'en abstenir.

13 Elles comprirent bientôt, ainsi que toutes les autres, qu'elles avaient été tentées, et les bienfaits d'un prompt remède ; d'autant mieux que cette maison fut peu après inquiétée par les supérieurs (elles n'étaient pas coupables, et il se peut que j'en dise un mot plus avant), mais ils n'eussent pas bien vu cette habitude, et ne l'eussent pas soufferte.

14 Que d'exemples semblables je pourrais donner ! Je n'en citerai qu'un ; il n'est pas pris dans notre Ordre, mais dans un monastère de Bernardines. Il y avait là une religieuse non moins vertueuse que les susdites. Les jeûnes, les disciplines, l'affaiblirent à tel point qu'à chaque communion, et chaque fois que sa piété s'enflammait, elle tombait à terre et y restait huit ou neuf heures ; elle-même et ses sœurs prenaient cela pour des ravissements. C'était si fréquent que faute d'y porter remède le plus grand mal eût pu en résulter. Ces extases firent grand bruit dans le pays, j'en fus affligée car le Seigneur me permit d'en comprendre la cause et j'en redoutais les suites. Le confesseur de cette religieuse était l'un de mes pères spirituels et il m'en parla. Je lui donnai mon sentiment : il était impassible qu'il s'agisse de ravissements, il n'y avait là que perte de temps et faiblesse ; qu'il lui interdise donc jeûnes, disciplines et fasse diversion. La religieuse était obéissante elle se soumit. Lorsqu'elle eut repris des forces il ne fut plus question de ravissements ; s'ils eussent été réels, rien n'y aurait fait que la volonté de Dieu car notre force ne peut s'opposer à celle de l'esprit ; ses effets sur l'âme sont, comme je l'ai dit, très grands, contrairement à ces transports qui passent comme si de rien n'était, et ne laissent d'autres traces que la fatigue du corps.

15 Qu'il soit donc bien entendu que nous devons nous méfier de tout ce qui nous prive du libre usage de la raison, car ce n'est pas ainsi que nous gagnerons la liberté de l'esprit ; elle nous est nécessaire pour trouver Dieu en toutes choses et pouvoir penser à lui. Tout le reste n'est qu'assujettissement de l'esprit, et sans mentionner combien cela nuit au corps, c'est ligoter l'âme et l'empêcher de grandir ; de même, le voyageur qui tombe dans une ornière ou un borbier ne peut poursuivre sa route ; l'âme, pour avancer, doit non seulement marcher, mais voler.

16 Oh ! qu'il faut prendre garde, lorsqu'elles prétendent être anéanties dans la Divinité, tous leurs sens suspendus, sans moyen de réagir ni de se distraire, ce qui est fréquent ! Je répète qu'il n'y a rien à craindre si cela ne dure qu'un jour, quatre jours, huit même : la stupeur, chez une nature faible, peut ne se dissiper que lentement, mais au-delà, il faut y remédier. Il est en tout cela un bon côté, c'est qu'il n'y a ni faute, ni péché, et qu'elles ne cessent pas d'acquérir des mérites, mais il y a les inconvénients que j'ai signalés, et bien d'autres. En ce qui concerne les communions, c'en serait un fort grave de ne pas contraindre l'âme la plus aimante à se soumettre au confesseur et à la Prieure, qui doivent être fermes sans extrême rigueur, quelle que soit la solitude qu'elle éprouve. Il faut les mortifier en cela comme en bien d'autres choses, et leur faire comprendre qu'il leur convient de renoncer à leur volonté plutôt que de rechercher leur consolation.

17 L'amour-propre peut aussi s'entremettre en cela. Il m'est arrivé à moi-même plus d'une fois, venant à peine de communier, la Forme sans doute encore entière en moi, de souhaiter n'avoir pas communiqué pour communier de nouveau si je voyais communier les autres. Je ne crus pas au début qu'il y eût là quoi que ce soit à me reprocher, mais cela se renouvela si souvent que je finis par voir que mon plaisir était en jeu bien plus que l'amour de Dieu ; on éprouve presque toujours de la tendresse et du plaisir à communier, et c'est ce qui me poussait. Si je n'eusse désiré qu'avoir Dieu dans mon âme, il y était ; si c'eût été d'accomplir l'ordre qui nous est donné d'approcher de la Sainte Communion, j'en venais ; si je n'eusse

souhaité que les grâces procurées par le Saint-Sacrement, je les avais reçues. J'ai enfin clairement compris que je ne faisais que retrouver ce plaisir sensible.

18 Je me souviens avoir connu dans une localité où se trouve l'un de nos monastères, une femme tenue dans toute la ville pour une grande servante de Dieu, à juste titre. Elle communiait tous les jours, une fois dans une église, le lendemain dans une autre, et n'avait pas de confesseur attitré. Je l'observais et j'eusse préféré à toutes ces communions l'obéissance à un directeur. Elle vivait chez elle et, à ce qu'il me semble, faisait tout ce qu'elle voulait ; mais comme elle était bonne, ce qu'elle faisait était bon. Je lui en parlais parfois, sans qu'elle en tînt compte, avec raison, car elle était bien meilleure que moi ; j'estimais pourtant ne pas me tromper en cela. Vint le saint Fr. Pierre d'Alcantara ; je m'arrangeai pour qu'elle puisse lui parler, et je ne fus pas contente du récit qu'elle lui fit ; mais nous sommes sans doute misérables au point de n'approuver que ceux qui suivent notre voie ; je crois que cette femme avait mieux servi le Seigneur et mieux fait pénitence en un an que moi en beaucoup d'années. Mais voici où je voulais en venir : il lui prit le mal de mort et elle fit diligence pour obtenir qu'on dise tous les jours la messe chez elle, et qu'on lui donne le Très Saint-Sacrement.

19 Sa maladie se prolongea ; un prêtre plein de zèle dans le service de Dieu et qui lui disait souvent la messe jugea inadmissible qu'elle communiât chez elle tous les jours ; ce dut être une embûche du démon, car cela se passa le jour même de sa mort. Lorsqu'elle vit la messe s'achever sans qu'on lui ait donné le Seigneur, elle en fut si fâchée, elle se mit dans une telle colère contre le prêtre, qu'il vint m'en parler, très scandalisé. J'en eus bien du regret, car je crois qu'elle mourut peu après et je ne sais pas si elle s'était confessée.

20 Cela me fit comprendre combien il est dangereux de faire notre volonté en quoi que ce soit, spécialement en une aussi grande chose. Il est raisonnable que celles qui approchent fréquemment le Seigneur soient si bien persuadées de leur indignité, qu'elles n'agissent pas de leur propre autorité ; il serait excessif de dire qu'il convient d'y être contraint, mais l'obéissance à ordre doit suppléer à ce qui nous manque pour approcher un grand Seigneur. L'occasion de bien s'humilier était offerte à cette bienheureuse, elle aurait sans doute acquis plus de mérites que par la communion si elle avait reconnu que cela n'était pas la faute du prêtre mais que le Seigneur, voyant sa misère et son indignité avait décidé de ne pas entrer dans une demeure aussi vile. C'est ainsi que raisonnait une personne admise à communier fréquemment, lorsque des confesseurs circonspects l'en empêchaient. Elle le regrettait très tendrement, mais, comme elle souhaitait l'honneur de Dieu plus que le sien, elle le louait d'avoir éveillé l'attention du confesseur qui veillait pour elle à ce que Sa Majesté n'entrât pas dans une demeure aussi vile. Considérant cela, elle obéissait dans une grande quiétude d'âme, malgré une peine tendre et amoureuse ; mais elle n'aurait, pour tout au monde, enfreint l'ordre reçu.

21 Croyez-moi, l'amour de Dieu (plus exactement son faux-semblant), qui agite les passions de façon telle que nous en arrivons à l'offenser, ou qui trouble la paix de l'âme amoureuse au point de lui faire oublier la raison, n'est que recherche de nous-même ; le démon ne s'endormira pas, il nous acculera et nous fera autant de mal qu'il le pourra, comme il le fit à cette femme, dont l'exemple m'a épouvantée ; je ne renonce pas à espérer qu'elle est sauvée, car la bonté de Dieu est grande ; mais elle fut tentée à une heure terrible.

22 J'en ai parlé ainsi pour que les prieures soient sur leur garde, que les sœurs aient crainte, considèrent et s'examinent sur la façon dont elles reçoivent une si grande grâce. Si elles cherchent à contenter Dieu, elles savent maintenant qu'il préfère l'obéissance au sacrifice. S'il en est ainsi, et si je mérite mieux, qu'est-ce qui peut me troubler ? Je ne leur refuse pas d'éprouver une humble peine, car elles n'ont pas toutes atteint le degré de perfection où il suffit de comprendre ce que préfère Dieu pour ne pas s'affliger ; il est clair que la volonté qui est complètement détachée de tout intérêt personnel ne regrettera jamais rien, elle se réjouira au contraire de faire à Dieu un si coûteux hommage, elle s'humiliera, et la communion spirituelle la satisfera tout autant.

23 Parce que le grand désir d'approcher le Seigneur est déjà une faveur qu'il nous fait et encore plus à la fin (j'insiste sur les débuts, car les perfections dont j'ai parlé ne sont pas encore accomplies), ne retirons pas à celle qui admet humblement et dans la paix du cœur d'en être privée le droit d'éprouver tendresse et peine. Mais quand le fait d'obéir engendre troubles, passions, rancœurs envers la supérieure ou le confesseur, croyez bien qu'il y a tentation avérée. Plaignons celle qui communie lorsque son confesseur lui a dit de ne pas communier ! Je ne voudrais pas des mérites qu'elle croit avoir acquis ainsi, car nous ne devons pas être notre propre juge en ces choses-là. Cela appartient à celui qui a les clefs pour lier et délier. Veuille le Seigneur nous éclairer en ces choses si importantes ; que sa faveur ne nous fasse pas défaut au point de tirer, des grâces qu'il nous accorde, l'occasion de lui déplaire.